



## Statut actuel de la Suisse dans Horizon Europe

### Informations du 22 juin 2021

Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation SERI fournit des mises à jour régulières sur la participation de la Suisse au programme-cadre européen pour la recherche et l'innovation, Horizon Europe :

- Le 22 juin 2021, la Commission européenne (CE) a publié la grande partie des mises au concours pour des projets du programme-cadre de l'UE pour la recherche et l'innovation "Horizon Europe".
- L'un des documents d'accompagnement (la "liste des pays participants ") est également publié sur le [site web de la Commission européenne](#). Dans ce document, la Suisse **ne figure pas dans la liste des états pour lesquels une association est envisagée prochainement**. Toutefois, cette liste peut être mise à jour et complétée à tout moment.
- Actuellement, **aucun pays n'est associé à Horizon Europe**. Selon un règlement transitoire, les chercheurs des pays pour lesquels une association est prévue prochainement peuvent déjà soumettre des projets dans le statut d'un pays associé. Si l'accord d'association du pays respectif est conclu avant le début du projet, le financement de ces partenaires de projet sera assuré par la CE.
- **Dans le cas de la Suisse, des négociations n'ont pas encore lieu. Toutefois, une association rapide est encore possible et reste l'objectif du Conseil fédéral.**
- Sans association à temps, la Confédération **financera directement tous les partenaires de projet en Suisse dont les projets sont évalués avec succès à Bruxelles mais qui ne peuvent pas obtenir de financement de Bruxelles** (ceci vaut tant pour les projets individuels que pour les projets collaboratifs). Le financement sera alors assuré non pas par la CE, mais par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Le Parlement a alloué le financement suisse pour la participation de la Suisse au paquet Horizon à hauteur de 6,15 milliards de francs ainsi que le financement direct des chercheurs suisses en prévoyant déjà cette possibilité.
- **Le SEFRI attend des informations supplémentaires de la part de la Commission européenne prochainement (probablement au cours des semaines civiles 25/26) et les communiquera dès que possible.**

## IMPORTANT POUR LES CHERCHEURS ET INNOVATEURS EN SUISSE :

- La situation actuelle et des informations pertinentes pour les chercheurs sont disponibles sur le **site web du SEFRI** à l'adresse [www.horizon-europe.ch](http://www.horizon-europe.ch).
- Pour plus de détails sur la soumission de projets concernant Horizon Europe et les programmes et initiatives connexes, voir « [Questions et réponses sur la participation suisse aux programmes-cadres européens pour la recherche et l'innovation](#) ».
- Si la Suisse ne devient pas immédiatement un pays associé au Horizon Europe et les programmes et initiatives connexes, cela ne signifie pas que les chercheurs suisses sont complètement exclus d'une implication dans des projets. **Une participation dans le mode d'un « pays tiers » reste possible.**
- Les partenaires de projet dans le mode d'un pays tiers **ne reçoivent normalement pas de financement de la CE pour leurs coûts de projet**. Dans ce cas, **le financement est assuré par le SEFRI partout où cela est possible.**
- **La participation dans le mode d'un pays tiers est cependant plus restreinte** : les chercheurs suisses ne peuvent plus participer à toutes les composantes et à tous les instruments du programme.
- En raison de la complexité du programme et des nombreux instruments, nous conseillons vivement aux chercheurs de **demander conseil lors de la soumission de leurs projets, soit au SEFRI, soit à [Euresearch](#), réseau financé par le SEFRI à cette fin.**

## Contact

### **Pour les questions concernant le statut de la Suisse et le financement fédéral de la participation suisse aux projets de l'UE :**

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI

Unité programmes-cadres de l'UE, tél. +41 58 463 50 50, [europrogram@sbfi.admin.ch](mailto:europrogram@sbfi.admin.ch)

### **Renseignements pour les médias :**

Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI

Département de la communication, tél. +41 58 462 96 90, [medien@sbfi.admin.ch](mailto:medien@sbfi.admin.ch)

### **Pour toute question concernant la soumission de propositions de recherche :**

Euresearch, Tél. +41 31 380 60 00 (9h-12h et 14h-17h), [info@euresearch.ch](mailto:info@euresearch.ch)